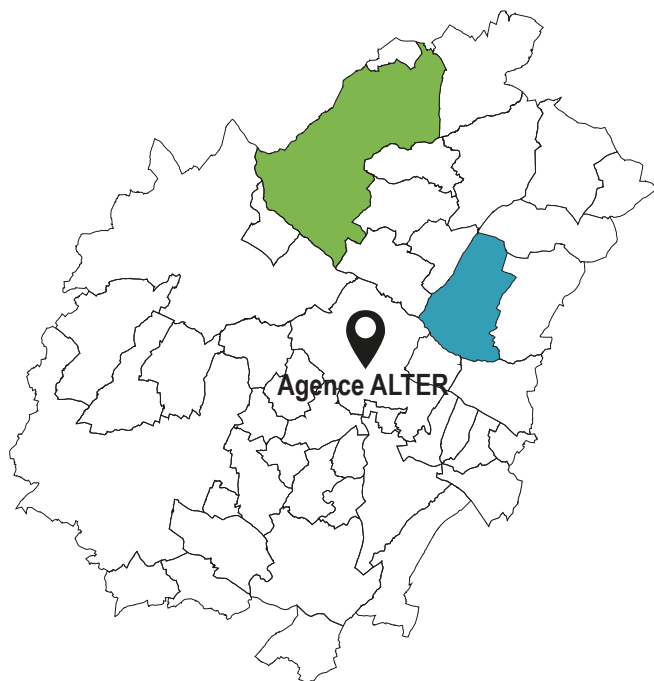


PÉRIMÈTRE

Ce dispositif d'accompagnement concerne un périmètre délimité, en centre-ville des 2 communes de :

Allonnes | Longué-Jumelles



Votre logement se situe dans l'un de ces centre-bourgs de Allonnes, Longué ou Jumelles ?

Contactez-nous !

CONTACT



Florie HILAIRE & Anaël GUILLAUMÈS

02 41 40 07 07

coeurdeville@anjouloireterritoire.fr

AGENCE ALTER

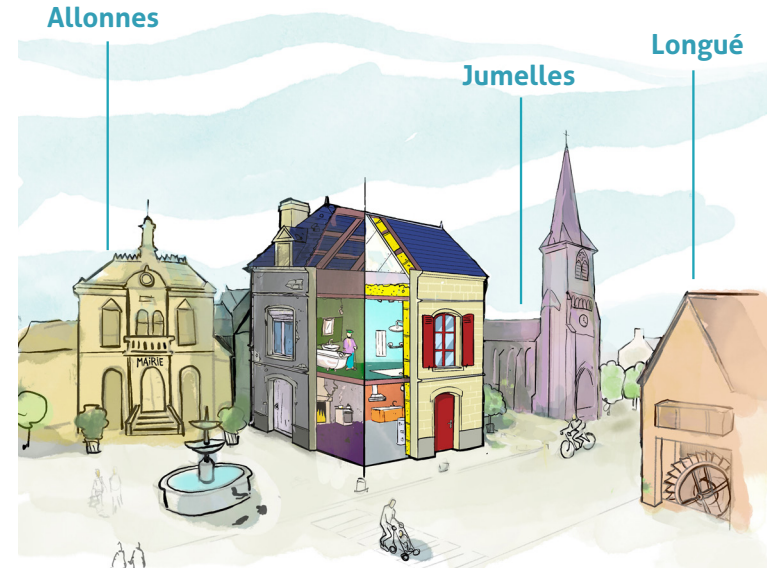
43 rue Joachim du Bellay 49400 SAUMUR



Allonnes

Jumelles

Longué



PARTENAIRES



RÉNOVEZ votre logement

OPAH-RU | 2021-2026

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain

Aides financières + accompagnement gratuit

- RÉNOVEZ
- ÉCONOMISEZ
- ADAPTEZ



ACCOMPAGNEMENT GRATUIT

Un conseiller vous accompagne gratuitement de la prise de contact jusqu'à la fin des travaux.



Vous êtes :

- > Propriétaires occupants
- > Propriétaires bailleurs
- > Copropriétaires



Votre logement :

- > A + de 15 ans
- > Nécessite des travaux
- > Est occupé ou vacant



> Obtenez des subventions pour réduire le coût des travaux

> Elles peuvent atteindre jusqu'à 80 % du coût total

TRAVAUX FINANCÉS

▮ Réhabilitation ▮ Energie ▮ Adaptation ▮ Façades



Rénovation énergétique

Réduisez vos dépenses en installant un nouveau système de chauffage, en isolant la toiture ou les murs de votre logement...

Rénovation globale

Améliorez votre logement en engageant une rénovation globale par le changement des menuiseries, l'isolation des combles, la mise aux normes électriques...

Adaptation du logement

Facilitez le quotidien des personnes âgées ou à mobilité réduite en adaptant la salle de bain et les sanitaires, en installant des barres de maintien...

Aides supplémentaires

Des aides à l'acquisition et pour la rénovation des façades sont également disponibles, renseignez-vous !

ÉTAPES



IMPORTANT : ne commencez pas vos travaux avant que votre dossier de demande de subventions n'ait été déposé.

1

Prise de **contact**

2

Visite
du logement

3

Montage
du dossier
subventions

4

Démarrage
des travaux